



Maison d'Accueil pour Hommes agréée par la Région Wallonne - Rue Saint-Laurent, 172 - 4000 Liège (Belgique)
Téléphone : 04 226 32 72 Téléfax : 04 252 86 09 accueil.hommes@sans-logis.be
N° d'entreprise : 0414002532



Ce rapport décrit l'activité de la maison d'accueil pour hommes et familles de l'A.S.B.L. Sans Logis en 2021. Il reprend des données pour chaque unité de fonctionnement et il tente de représenter le travail réalisé au long des douze mois.

Le rapport de cette année, comme l'année passée, reflète le fonctionnement d'une maison d'accueil qui s'est adaptée à la crise COVID et aux mesures sanitaires qui en ont découlé.

Éléments d'identification et taux d'occupation

	Maison mère	Lits d'urgence	Lit Halte-soins	Chambres familles	Maison vie commun.
Lits agréés	41 lits	2 lits	1 lit	21 lits	17 lits
Lits subventionnés	39	1	1	11	11
Nuitées totales	9.528	33	110	3.639	4.085
Nuitées agréées	9.528	33	110	3.639	4.085
Nombre de personnes	117	10	10	10 hommes 6 femmes 22 enfants	15
Nombre de séjours	129	11	11	12	15
Taux d'occupation/capacité subventionnée	67%	9%	30%	91%	102%
Taux d'occupation/capacité agréée	64%	5%	30%	47%	66%
Durée moyenne de séjour	92 jours	3 jours	14 jours	189 jours	417 jours
Age moyen	43 ans	36 ans	56 ans	Adulte : 36 ans Enfant : 7 ans	44 ans

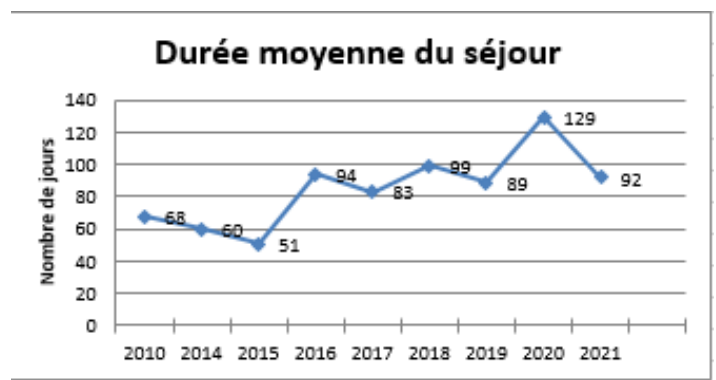
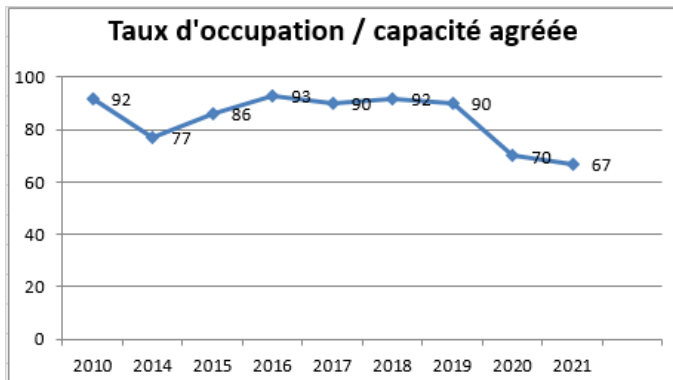
La maison mère (41 lits pour hommes)

L'année 2020 nous avait contraints de nous adapter à la crise COVID. En 2021, la maison d'accueil a trouvé un nouveau rythme de croisière, ponctué par les tests de dépistage et le port du masque. Nous avons, en revanche, continué à être confrontés à la difficulté d'accessibilité des services administratifs suite à cette crise sanitaire. Celle-ci a rendu le travail de remise en ordre administrative des usagers beaucoup plus difficile.

Nous avons maintenu la fermeture de huit lits sur les soixante-quatre, afin de continuer à utiliser nos chambres collectives dans le respect des normes en vigueur.

Nous observons donc toujours une baisse de vingt pourcent au niveau du taux d'occupation officiel, mais si nous prenons en compte la diminution du nombre de lits ouverts, nous obtenons un chiffre qui coïncide avec les résultats de ces dernières années.

La durée moyenne des séjours revient à la normale, indiquant la réapparition, courant 2021, de possibilités, pour nos résidents, de se tourner vers d'autres horizons. Ce recul du temps entre les arrivées et les départs nous a permis d'accueillir 15% d'hommes en plus que l'année précédente.

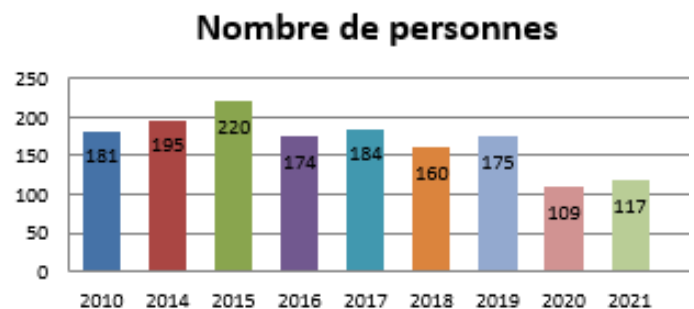
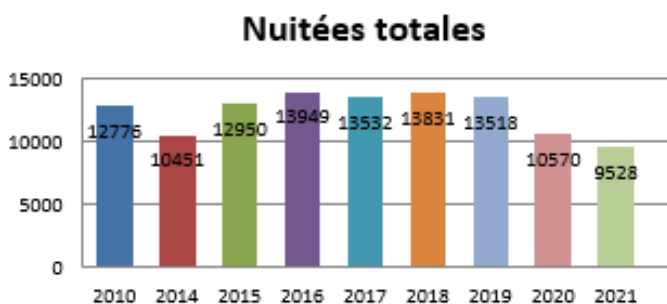


Avec ce tableau, nous pouvons observer une réduction des séjours de longue durée, au profit des hébergements de moins de trois mois.

Durée du séjour En %	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<i>Moins de 3 jours</i>	20	19	12	13	8	12	5	9
<i>De 3 jours à moins de 8 jours</i>	5	10	9	5	5	6	4	15
<i>De 8 jours à moins d'1 mois</i>	25	24	19	16	15	19	16	15
<i>D'1 mois à moins de 3 mois</i>	21	29	20	27	28	27	21	23
<i>De 3 mois à moins de 6 mois</i>	17	11	20	29	24	18	27	20
<i>De 6 mois à moins d'1 an</i>	12	7	19	9	20	18	25	16
<i>De plus d'1 an</i>	0	0	1	1	0	0	2	2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

La chute du total des nuitées doit être mis en relation avec la quantité de lits effectivement accessibles dans la maison d'accueil ainsi que la somme des personnes différentes accueillies en 2021.

Nous remarquons une progression du nombre d'usagers, mais, au vu de la durée plus courte des séjours, passant de cent vingt-neuf jours en moyenne à nonante-deux, les nuitées, elles, n'augmentent pas et ont même un peu décré.



Demandes d'hébergement

Nous en avons reçu plus de six cents. Parmi celles-ci, cent dix-sept personnes ont pu commencer ou continuer un séjour déjà entamé en 2021.

Provenance

Provenance en %	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Logement autonome	16	9	16	12	12	13	15	23
Institution	43	41	41	45	56	58	36	33
Famille	8	6	5	7	2	4	9	3
Aucun endroit fixe	26	29	19	22	25	17	27	39
Inconnue	7	15	19	14	5	8	13	2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Cette année, nous avons pu réduire le nombre de provenance *inconnue*, qui s'est donc réparti dans les autres catégories et il apparaîtra dès lors délicat de comparer ces chiffres avec l'année passée. Nous pouvons observer que le total de personnes n'arrivant d'*aucun endroit fixe* se révèle important. Ceci souligne que nos bénéficiaires ont, soit transité par des hôtels, des amis ou un réseau quelconque avant d'entrer chez nous, soit ont vécu un passage plus ou moins long à la rue.

Les hébergés issus des *institutions* régressent, mais ils agissent certainement en vase communicant avec la catégorie *aucun endroit fixe*.

Cette année, nous avons aussi reçu des personnes sinistrées par les inondations ou victimes de la situation sociale globale (hausse des charges, perte d'emploi dans les secteurs horeca et culturel...), ce qui peut expliquer l'augmentation de la catégorie *logement autonome*.

Destination

Destination en %	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Inconnue	33	41	31	40	28	37	29	36
Institution	31	32	34	33	45	35	33	24
Logement autonome	21	16	24	15	22	20	23	23
Famille	7	5	5	5	3	4	9	5
Autre	4	4	3	1	1	3	0	0
Aucun endroit fixe	4	2	3	6	1	1	6	12
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

La période a été durement vécue par tous et la capacité de notre public à pouvoir s'intégrer dans une structure comme la nôtre n'a pas été épargnée. Nous pouvons établir un corollaire entre la durée des séjours et les destinations *inconnue* et *aucun endroit fixe*. Nous observons une augmentation de treize pourcent de ces deux catégories cumulées. Nous constatons en parallèle une progression de quatorze pourcent des séjours de moins d'un mois. Cette partie du public n'aura, soit pas supporté les conditions d'hébergement rendues plus drastiques par les mesures sanitaires, soit pas pu s'adapter à un fonctionnement collectif et à un encadrement social intensif.

Les personnes qui demandent à intégrer notre établissement entreprennent cette démarche en vue de se mettre en capacité de rebondir face à la situation qui les a déstabilisés. Elles ne se montrent parfois pas encore prêtes à s'investir à la hauteur nécessaire et même si notre équipe fonctionne par pallier d'autonomisation ajusté à chaque situation, certains ne s'adapteront pas à l'environnement que nous leur proposons ou ils nécessiteront encore un peu de temps avant de pouvoir accepter et profiter de notre philosophie de travail ; celle-ci se fonde sur un juste équilibre entre individualité et collectivité ainsi que sur l'accompagnement global par objectif, en vue de recouvrer son pouvoir d'agir.

Cinquante pourcent des bénéficiaires ont, quant à eux, pu profiter de leur séjour pour se réorienter vers d'autres environnements plus adéquats, qu'il s'agisse d'autres institutions plus adaptées à leurs problématiques, une nouvelle vie en famille ou, pour la moitié d'entre eux, un retour en habitat autonome. Quelle belle victoire dans le contexte de 2021 de pouvoir se rendre compte qu'un quart de nos résidents a pu réintégrer un logement !

Age

<i>Classes d'âge en %</i>	<i>2010</i>	<i>2015</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>
<i>Moins de 18 ans</i>	1		1	0	1	0	0
<i>De 18 à moins de 25 ans</i>	12	19	17	11	13	13	8
<i>De 25 à moins de 31 ans</i>	13	17	12	17	16	11	5
<i>De 31 à moins de 40 ans</i>	21	23	18	17	19	24	29
<i>De 40 à moins de 50 ans</i>	27	21	25	23	22	19	30
<i>De 50 à moins de 60 ans</i>	16	13	18	24	25	21	18
<i>De plus de 60 ans</i>	10	7	9	8	3	12	10
Total	100	100	100	100	100	100	100

En ce qui concerne l'âge de nos usagers, nous constatons que septante-sept pourcent d'entre eux ont entre trente et soixante ans, la tranche d'âge la plus représentées se trouvant entre quarante et cinquante ans. Une plus grande proportion des demandes concernait des personnes de plus de trente ans, ce qui peut expliquer la baisse statistique de la population des moins de trente ans.

Liens familiaux

Parmi nos hébergés, près de soixante-cinq pourcent vivent seuls et, généralement, dans un très grand isolement sur le plan social. Plus de vingt-deux pourcent ont connu un divorce ou une séparation, le plus souvent compliqué sur le plan relationnel.

Si nous savons que plus de quarante pourcent de nos pensionnaires conservent des relations avec leurs familles, il faut nuancer celles-ci. Il s'agit principalement de rencontres épisodiques, en majorité conflictuelles, et dans lesquelles les liens affectifs demeurent rares.

Emploi et logement

Le niveau scolaire de la très grande majorité de nos résidents reste très faible, constat bien installé depuis de fort nombreuses années. Si, par le passé, la volonté de travailler et le courage offraient, malgré tout, la possibilité à nos résidents de retrouver une opportunité sur le plan professionnel, on ne vit plus du tout la même situation actuellement.

Les exigences à l'embauche, la nécessité de formations multiples, la possession de permis divers, l'obligation de détenir un véhicule constituent autant d'obstacles pour les candidats qui souhaitent réellement s'engager sur la voie d'une réinsertion professionnelle.

Les travailleurs qui résident au sein de notre maison s'érigent en exceptions et les allocataires sociaux de toute sorte forment la norme, en ne bénéficiant donc que de revenus minimaux.

Ce constat en amène un autre : en matière de recherche de logement, nos résidents éprouvent de réelles difficultés à se reloger, d'autant qu'aujourd'hui, certains propriétaires optent pour un tri réalisé par les agences immobilières. Ils ne veulent plus prendre de risques avec une population précarisée aux revenus modestes et bien souvent insuffisants pour assumer le montant des loyers actuels.

La situation de 2021, en matière de recherche d'habitat, a de plus été rendue très compliquée par les inondations, amenant les logements publics à fermer les candidatures le temps de reloger un maximum de familles sinistrées.

Santé mentale et santé physique

Cette année, les constats des années précédentes se posent à nouveau. Notre maison accueille une plus grande proportion de personnes ayant des problématiques d'assuétudes et de santé mentale. Le niveau d'importance de ces affections chez certains bénéficiaires peut mettre en péril la réussite des objectifs visés par notre association. Le manque de place dans les structures adaptées et la période d'attente qui en découle pour y entrer nous amènent à prolonger ces séjours, mais aussi, parfois, à devoir y mettre un terme pour mise en danger de la collectivité.

Nous étoffons et nous élargissons donc notre réseau pour parvenir à mettre ces personnes le plus rapidement possible en contact avec des professionnels et des réseaux adaptés. Nos contacts avec le C.P.A.S. et les hôpitaux de la Citadelle et du MontLégia ainsi que nos participations à des réunions d'intervision améliorent cette prise en charge. Nous devons continuer à bonifier ces collaborations pour augmenter les trajectoires d'aides de cette partie du public.

Le lit halte soins

Depuis mars 2019, nous avons ouvert, à la maison d'accueil, un lit halte soins. Ce projet a démarré en douce. En 2020, il a été stabilisé par une subvention du Relais Social du Pays de Liège pour un contrat à mi-temps d'une infirmière et le paiement du lit pendant toute l'année. Cet engagement a été délégué à l'A.S.B.L. La Fontaine, mais le lit de notre maison continue à être subventionné par le Relais Social du Pays de Liège.

Concrètement, une chambre individuelle est réservée à des personnes sans-abri sortant de l'hôpital et réclamant encore des soins ou du repos. Sans logement, elles se retrouveraient à la rue, errant, incapables de respecter les prescriptions post-hospitalisation.

L'hébergement en maison d'accueil est offert gratuitement à ces patients, pendant une durée de quinze jours maximum.

Durant cette période, il est proposé aux bénéficiaires d'introduire, aux conditions habituelles, une demande d'hébergement en maison d'accueil.

Ce projet est mené en collaboration avec le dispositif d'urgence sociale du C.P.A.S. de Liège, le service psychomédicosocial du C.H.R. Citadelle, le MontLégia, le Relais Social, le service socio-sanitaire La Fontaine, Thermos et la maison médicale du Cadran.

Lit halte soins	2019	2020	2021
Nombre de personnes	6	10	10
Nombre de nuitées	66	157	110
Durée moyenne des séjours	11	15,7	13,8
Nombre de séjours	6	10	11
Passage en Maison d'accueil	2	4	2
Age moyen	48,8	53,5	53,6

En 2021, nous avons hébergé dix personnes différentes dans le lit halte soins, pour une durée totale de cent dix jours.

Parmi celles-ci, deux ont pu poursuivre un séjour classique en maison d'accueil pour tenter de se stabiliser.

Par rapport à l'année passée, nous constatons une continuité, voire même une amélioration, de la qualité de la collaboration avec les membres du réseau au sens large (pharmacies, maisons médicales, éducateurs de rue, équipes de soins à domicile, La Fontaine...).

Extraits du rapport d'activités du *projet précarité et santé* du Relais Social du Pays de Liège, dans le cadre duquel s'inscrit le lit halte soins :

« ... les structures hospitalières rencontrent, par ailleurs, souvent des difficultés à faire admettre ces usagers dans des centres de revalidation ou de convalescence. Le Lit Halte Soins est dès lors très sollicité dans ce contexte et pallie temporairement à l'absence de structures adaptées au profil de ces usagers. Ces derniers présentent régulièrement des problématiques complexes intégrant des problèmes d'addiction, de respect du cadre, de désinsertion sociale et financière.

Ces mêmes problématiques font que le profil de certains candidats n'est pas toujours adapté au cadre de la maison d'accueil. Malgré les nouveaux outils de communication et de coordination mis en place, cela nous empêche par moment d'offrir aux usagers l'accessibilité bas seuil qui est à la base de notre projet. »

« De cette année, nous retenons que le travail de partenariat reste central dans notre pratique quotidienne. Nos collaborations doivent s'entretenir et se développer pour offrir la meilleure qualité d'accompagnement possible aux usagers. A cette fin, la reconnaissance du lit facilite et fluidifie le travail de première accroche des travailleurs et des usagers avec l'équipe de la Halte.

Nous sommes également conscients qu'il faut continuer à tendre vers la mise en place d'un lieu d'accueil accessible à tous, femmes incluses. Il nous semble que la pérennité globale du projet devra passer par un financement structurel permettant le développement des moyens matériels et humains autour du projet.

Nous ne savons pas de quoi sera faite l'année à venir ni si les différentes décisions liées à la crise sanitaire affecteront encore la capacité d'accueil de la Halte et/ou son efficacité. Nous sommes cependant conscients qu'il faudra continuer à réfléchir à l'adaptabilité de cet accueil pour pouvoir toujours être en mesure de le proposer.

Si, par exemple, les techniques de visioconférence se sont énormément développées sur les deux dernières années, la santé et sa prise en charge globale continuent de nécessiter une proximité directe pour rester qualitative. Car, indépendamment du soin physique de contact, c'est cette proximité qui permet de réellement prendre soins des usagers et de toutes les composantes de leur santé. »

Les lits d'urgence (deux lits)

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du projet hébergement d'urgence du Relais Social du Pays de Liège, développé avec les abris de nuit et avec le D.U.S. (Dispositif d'Urgence Sociale) du C.P.A.S. de Liège.

Deux lits d'urgence pour hommes sont réservés et mis à disposition gratuitement, avec les règles de fonctionnement suivantes :

- les places sont attribuées par le service d'urgence sociale du C.P.A.S. de Liège, pour une durée de trois nuits maximum ;
- si elles le souhaitent et qu'elles remplissent les conditions, ces personnes peuvent, au terme de ce délai, intégrer un lit maison d'accueil pour prolonger le séjour et travailler à un projet d'autonomie individualisé à moyen terme ;
- en fin de journée, si les deux lits ne sont pas occupés, ils sont mis à disposition des abris de nuit, mais, dans ce cas, l'hébergement est prévu pour une seule nuit.

En 2020, quarante-huit personnes différentes ont bénéficié de ce dispositif. Les lits d'urgence ont aussi été impactés par la crise sanitaire et ils ont dû être fermés à la mi-mars.

En 2021, un lit a été rouvert à partir de fin juin et soumis aux mêmes conditions d'accès (passage par un test P.C.R.) que les lits de la maison d'accueil *classique*. Dix personnes différentes ont pu profiter de ce lit et quatre parmi elles ont prolongé leur séjour au sein de la maison d'accueil.

	2010	2015	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de nuitées	629	482	520	544	605	122	33
Nombre de personnes	236	176	186	194	189	48	10
Nombre de séjours	274	199	192	220	203	50	11
Taux occupation/lit subventionné	172 %	132 %	142%	149%	165%	33%	9%
Taux d'occupation/2 lits agréés	86 %	66 %	71%	75%	83%	17%	5%

Au vu des restrictions, le C.P.A.S. a constitué l'unique filière d'accès, seul organisme pouvant mettre en place, avec le Relais Santé, les tests nécessaires pour l'entrée dans notre structure d'hébergement.

Cet accueil, via l'urgence sociale, permet un premier point d'ancrage et une future stabilité en foyer d'hébergement.

A noter néanmoins que dans soixante pourcent des cas, les personnes disparaissent, soit par manque de place, soit parce que la maison d'accueil ne leur convient pas, pour une destination inconnue après leur séjour.

Mois	2010	2015	2017	2018	2019	2020	2021
janvier	13,50	15,08	11,46	10,50	12,32	42,86	0
février	16,42	9,05	10,94	8,68	8,37	36,74	0
mars	10,22	16,08	10,94	14,16	7,88	20,40	0
avril	10,22	9,55	8,33	16,44	9,85	0	0
mai	5,84	5,53	6,77	5,48	6,90	0	0
juin	4,75	5,03	6,25	5,48	5,91	0	9,09
juillet	4,75	3,02	6,25	5,02	8,37	0	9,09
août	5,11	5,03	5,21	4,11	8,37	0	27,27
septembre	3,65	6,53	6,25	5,02	7,39	0	0
octobre	4,02	6,53	6,25	6,85	6,90	0	18,19
novembre	7,66	13,07	8,85	10,05	10,84	0	9,09
décembre	13,86	5,50	12,50	8,21	6,90	0	27,27
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Les chambres pour familles (21 lits)

Une aile complète du bâtiment est réservée aux familles. Elles y disposent de six chambres, de deux cuisines et de sanitaires communs. Toutes les pièces, non-communicantes entre elles, sont réparties de part et d'autre d'un corridor, qui est utilisé constamment pour aller d'une pièce à l'autre. Une des salles de cette aile a été aménagée en lieu de jeu pour les enfants.

En 2021, nous avons accueilli dix familles, pour un total de vingt-deux enfants, cinq couples et cinq pères seuls. En cours d'année, quatre de ces familles ont pu obtenir un logement social : deux par les agences publiques, une par agence immobilière sociale et une par Habitat Service.

L'obtention d'un logement social forme souvent l'aboutissement d'une longue attente et d'un dossier *renforcé* par la dérogation urgence sociale. Notre équipe s'investit au maximum pour activer ces aides, le logement social constituant pratiquement la seule porte de sortie pour les familles nombreuses. La recherche dans le parc locatif privé s'avère en général infructueuse, ce qui réduit les possibilités de relogement. En effet, ces habitations pour des familles précaires avec plusieurs enfants demeurent inaccessibles financièrement.

La maison d'accueil leur permet de retrouver un point de chute, de se poser et de pouvoir être aidés, écoutés, soutenus, le temps de régler leurs difficultés sociales, financières, budgétaires, scolaires et professionnelles.

Nuitées 2021	Nombre	%
Hommes	935	26
Femmes	689	19
Enfants	2.015	55
Total	3.639	100

En ce qui concerne le profil des familles, la moitié s'avère monoparentales. Nous avons aussi rencontré des situations de garde alternée, données assez nouvelles pour nous, mais qui correspondent évidemment à la réalité sociale actuelle.

A noter aussi que sept familles sur dix sont de nationalité, ou du moins d'origine, étrangère, d'immigration plus ou moins récente. Souvent, l'absence de réseau familial élargi ou les circonstances de leur exil justifient leur séjour chez nous.

Âge des enfants	Nombre	2021
Moins d'1 an	1	4,56
D'1 à 3 ans	5	22,72
De 4 à 6 ans	3	13,64
De 7 à 9 ans	5	22,72
De 10 à 12 ans	4	18,18
Plus de 12 ans	4	18,18
Total	22	100,00

Le quotidien de notre projet *famille* est composé, pour une part, des candidats à l'hébergement qui refusent nos conditions de séjour pour insatisfaction, autant sur le prix (8,10 € par adulte par jour pour le gîte et 1 € quotidien par enfant en 2021), que sur l'infrastructure (refus de partager des espaces avec les autres) ; pour une autre part, il s'agit de familles qui utilisent cette opportunité pour maintenir une activité professionnelle, pour mettre de l'argent de côté, afin de provisionner une caution, pour entreprendre une recherche de logement, pour clarifier et régler les soucis qui les ont conduites à nos portes. Parfois, la cohabitation s'avère malaisée et notre équipe doit effectuer un travail en amont pour choisir au mieux parmi les candidats qui pourront intégrer cet étage, sans en déséquilibrer la dynamique. Il s'agit avant tout d'une collectivité et, comme avec la partie pour hommes seuls de notre maison, de l'ambiance du groupe dépendra aussi la réussite du projet de chacun.

Nous avons déploré, entre autres, cette année, des moments tristes, comme un père violent que nous avons donc dû exclure pour protéger sa compagne et ses enfants, mais aussi des événements plus joyeux, à l'image de ces deux pères seuls avec leurs enfants, qui ont développé une sympathie mutuelle, s'apportant aide et soutien durant leur séjour.

Au niveau des activités collectives, nous avons mis sur pied une sortie à la plaine de Cointe, l'un ou l'autre petit goûter pour le départ d'une famille, fêté Noël, etc..

La salle de jeu, aménagée l'année précédente, a été régulièrement utilisée par les enfants.

La maison de vie communautaire (17 lits)

« La maison de vie communautaire a pour mission d'assurer aux personnes en difficultés sociales ayant séjourné préalablement en maison d'accueil un hébergement de longue durée dans une structure dotée d'équipements collectifs ainsi qu'un accompagnement adapté afin de les soutenir dans l'acquisition ou la récupération de leur autonomie. » (Source : Région wallonne)

Le projet *maison de vie communautaire des Sans Logis* est porté par une assistante sociale à mi-temps et un éducateur à temps plein. Cet encadrement permet une supervision et un accompagnement allégé par rapport à l'aide fournie en maison d'accueil. Il va de soi que les résidents de la maison de vie communautaire devront se trouver à un niveau d'autonomie supérieur et qu'ils ne pourront compter sur un encadrement constant.

Le bâtiment comprend dix-sept chambres garnies, avec cuisine et sanitaires communs, où les séjours sont conditionnés par la mise en place d'un projet d'accompagnement individuel, renouvelé annuellement.

En 2021, quinze hommes ont transité par la maison de vie communautaire et trois l'ont intégrée dans le courant de l'année. Sur les cinq départs comptabilisés durant les douze mois, deux résidents ont pu s'installer dans un logement autonome.

Le taux d'occupation s'élève à soixante-six pourcent, en hausse par rapport à 2020, mais toujours insuffisant comparé aux années précédentes, en raison des mesures sanitaires. Nous continuons cette progression et nous devrions atteindre notre objectif courant 2022.

La tranche d'âge la plus représentée concerne les quarante à cinquante ans, avec une moyenne de quarante-quatre ans.

Les problématiques rencontrées varient entre des problèmes de santé mentale (qui est d'ailleurs la plus fréquente), l'alcoolisme, le droit de séjour et l'alphabétisation.

Au vu de la situation sanitaire, l'équipe a essayé d'organiser plusieurs distractions compatibles avec la présence de tous. Nous pouvons citer : barbecue, bowling, confection de repas ainsi que plusieurs sorties et balades dans la nature. L'équipe n'a pas pu proposer autant d'activités qu'elle le souhaitait, mais, dans le contexte de l'année qui vient de s'écouler, ils s'en sont déjà fort bien sortis.

Une petite salle de sport a également été aménagée dans l'espace communautaire, avec accès en présence des travailleurs sociaux et un nouveau jeu de fléchettes a été accroché. Les résidents profitent également d'une bibliothèque et de jeux de société.

	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombres de personnes	22	17	18	20	24	18	17	15
Nombre de nuitées	5.937	4.273	4.174	3.728	5.375	4.738	3.333	4.085
Taux d'occupation lits agréés	97%	69 %	67%	60%	87%	76%	54%	66%
Taux d'occupation lits subventionnés	147%	106%	103%	93%	134%	117%	83%	102%

Les réunions des résidents se sont tenues une fois par mois. Indispensables au bon fonctionnement de la maison (tâches, gestion quotidienne, remarques...), elles servent aussi à la planification des activités et de lieu où chacun peut s'exprimer librement.

Les réunions de l'équipe sociale se tiennent, quant à elles, chaque lundi à 15 heures. Elles assurent le bon suivi des résidents et des nouvelles candidatures ainsi qu'une gestion optimale de la maison communautaire.

Résultats financiers

Dans les faits, pour l'année 2021 :

- nous obtenons une participation financière des résidents d'approximativement 200.000 € ;
- les subventions (principalement de la Région Wallonne) fournissent un produit d'environ 1.000.000 € ;
- les dons recueillis apportent un complément d'un peu plus de 200.000 € ;
- toutes charges incluses, la maison d'accueil enregistre un coût annuel légèrement supérieur à 1.400.000 €.

Produits de la maison d'accueil	
Participation des résidents	14 %
Subventions	72%
Dons	14 %
Total	100

La participation des résidents aux frais d'hébergement reste haute. Rappelons que, si nous ne réclamons jamais rien à une personne sans revenu, nous nous attachons toujours à ce que le montant sollicité soit acquitté lorsque des allocations sont perçues. En pratique, nous demandons seize euros par jour pour la maison d'accueil, où le gîte et le couvert sont compris ; douze euros pour la maison de vie communautaire où seul le logement est fourni ; huit euros par adulte et un euro par enfant en ce qui concerne les familles, où uniquement l'hébergement est inclus.

Les partenariats

La maison d'accueil des Sans Logis pour hommes et familles participe à trois projets du Relais Social du Pays de Liège :

- les lits d'urgence, en place depuis 2010 ;
- le lit halte soins, qui a démarré en 2019 ;
- l'accueil de soirée, développé par l'A.S.B.L. Amon Nos Hôtes jusqu'au mois de juillet 2020, date à laquelle il devient un département à part entière de l'A.S.B.L. Sans Logis.

Nous travaillons en outre avec différents partenaires, qui complètent notre action :

- le Dispositif d'Urgence Sociale du C.P.A.S. de Liège, qui examine les demandes d'aide sociale des personnes hébergées en maison d'accueil ;
- les éducateurs de rue du Relais Social du Pays de Liège ;
- les infirmières de rue ;
- l'abri de nuit de Thermos ainsi que des C.P.A.S. de Liège et de Seraing ;
- la Fontaine, service socio-sanitaire ;
- les autres maisons d'accueil ;
- le service des urgences psychiatriques de la Citadelle ;
- un médecin généraliste, qui effectue une consultation hebdomadaire à la maison d'accueil ;
- les services de santé mentale (CAB, SIAJEF, ALFA, A.I.G.S ...) ;
- les centres pour personnes toxicomanes (Start Mass, Centre Alfa ...) ;
- les hôpitaux ;
- la prison de Lantin ;
- le CaSS (Carrefour Santé Social) ;
- etc.

Le personnel

Nous disposons de 18,28 équivalents temps plein pour permettre à la maison d'accueil, la maison de vie communautaire et l'accueil de soirée (installé à Amon Nos Hôtes) de fonctionner. Ces équivalents temps plein sont répartis sur vingt et un travailleurs.

La direction gère la maison d'accueil, la maison de vie communautaire et l'accueil de soirée. Elle est, depuis septembre 2019, secondée dans sa tâche par une responsable pédagogique, qui prend en charge le suivi journalier des travailleurs sociaux pour la maison d'accueil et la maison de vie communautaire. Depuis novembre 2020, elle peut aussi compter sur l'aide d'un éducateur responsable de l'accueil de soirée.

1 directeur			
1 responsable pédagogique			1 éducateur responsable
SLH hommes 43 lits	SLH familles 21 lits	SLH maison communautaire 17 lits	Accueil de soirée
8,5 assistants sociaux et éducateurs R.W.		1,5 assistant social et éducateur R.W.	3 éducateurs R.W.
2,95 personnel technique sur fonds propres et personnel social non-subsventionné			
0,526 emploi administratif			
0,816 personnel social Maribel			
1 Rosetta			1 Rosetta

Perspectives et commentaires

2021 n'a, hélas, pas permis de retrouver un mode de fonctionnement coutumier. Nous avons, malgré cela, pu continuer notre mission et au vu de l'évolution de la pandémie, nous pouvons espérer retrouver nos habitudes de travail dans le courant de 2022. Nous souhaitons, tout comme dans notre dernier rapport, pouvoir remettre en place les activités promouvant le vivre ensemble et l'apprentissage à l'autonomie, qui ont, en dépit de nous, été mises en suspens.

Plus particulièrement, concernant la maison d'accueil pour hommes et familles, nous pourrons, en 2022, participer à une formation sur la *non-demande* des personnes hébergées. De plus en plus de résidents souhaitent un hébergement, mais elles n'expriment aucun désir d'aide particulière. L'équipe compte s'outiller pour affronter ce phénomène de plus en plus présent.

Nous chercherons aussi à adapter notre accompagnement au quotidien et notre réseau de partenaires aux problématiques rencontrées par nos résidents.

Comme soulevé dans ce rapport, les problèmes vécus par les usagers se révèlent de plus en plus complexes. Les référents socioéducatifs vont participer à des immersions dans des services du réseau qui répondent à ces problématiques, pour mieux les appréhender et ajuster notre accompagnement ainsi que nos orientations.

Quant à la maison de vie communautaire, 2022 verra la signature d'une nouvelle convention de partenariat avec l'A.S.B.L. Article 27, qui nous permettra de proposer des activités supplémentaires à prix réduits à nos résidents. Des travaux d'agrandissement de l'espace communautaire devraient aussi commencer en 2022, en vue d'une plus grande convivialité et une meilleure offre au niveau des échanges entre résidents.